

quel role de la parti civil

Par louloute54, le 04/10/2012 à 17:32

Bonjour,mes 2 enfants on eu des attouchements sexuels de la part de mon beau fils,j ai porter plainte et le dossier vient d etre transmis au tribunal. J ai pri un avocat qui me demande 300euros ,le probleme c est que ayant des probleme financiers je ne peu lui verser maintenant. On ma dit que je n ai pas besoin de prendre un avocat car il y aura une partie civil. Mes es ce que quelqu un de la partie civil sera aussi efficace que mon propre avocat? je voudrait savoir quelle est la meilleur solution car je veut que plus tard mes enfants sache qu il n ai pas rester impunie. donc, laisser faire la partie civil ou prendre mon avocat? merci pour votre reponse.

Par pat76, le 04/10/2012 à 18:40

Bonjour

Si vous n'avez pas assez de revenus, vous pouvez demandez l'aide juridictionnelle pour payer l'avocat.

Vous demandez un dossier auprès du Tribunal.

Par louloute54, le 04/10/2012 à 19:03

merci ,mais je depasse de pas tout a fait 20euros ,mon avocate ma dit que je ne l aurait pas. Es ce mieu de prendre quand meme de prendre mon avocat pour defendre mes enfants

ou alors ca ne changera pas grand chose?

Par trichat, le 04/10/2012 à 21:16

Bonjour,

En matière de procédure pénale, il est souvent nécessaire d'être représenté par un avocat, qui aura accès à toutes les pièces du dossier, surtout si votre adversaire est lui-même représenté par un avocat.

Si votre beau-fils est condamné, vous pourrez demander une indemnisation pour les préjudices subis par vos enfants, ce que ne fera pas le ministère public. D'où encore l'intérêt d'avoir un avocat.

Cordialement.

Par louloute54, le 05/10/2012 à 06:08

ok je vous remercie pour votre reponse.